

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

40 ANS
LOI SUR
L'ARCHI-
TECTURE
1977 **2017**

EDITO DU PRÉSIDENT

Je suis heureux de vous présenter l'activité de l'équipe du CAUE pour l'année 2016.

Ce document est complété par le « Journal de l'année » abondamment illustré d'actions menées avec vous, collectivités et partenaires yvelinois.

En 2017, les CAUE fêteront les 40 ans de la Loi sur l'architecture qui les a créés. Avec 92 CAUE, notre réseau est actuellement le seul à assurer une couverture nationale de conseil et de sensibilisation sur la qualité de l'architecture et plus largement du cadre de vie.

Cette année a vu aussi un temps fort : le déménagement du 56 avenue de Saint-Cloud vers les nouveaux locaux du 3 rue de Fontenay, occasion pour nous de trier et numériser une partie de nos archives pour enrichir nos ressources documentaires accessibles à tous sur le net.

L'inauguration fut colorée et festive, rassemblant 150 personnalités et montrant s'il en était besoin, votre amitié, votre confiance et votre soutien.

Afin d'être mieux identifié dans un cadre institutionnel en grand mouvement, j'ai aussi souhaité que le CAUE valorise ses actions et ses échanges avec vous grâce à des actions tournées vers les élus et les collectivités.

Je vous le rappelle, notre équipe composée de professionnels aux compétences reconnues et appréciées dans le département est à votre disposition pour vous accompagner dans vos réflexions le plus en amont possible de vos projets. Révéler, montrer, faire découvrir, comprendre et aimer le paysage, l'architecture et le patrimoine est leur quotidien.

Soyez assurés de leur écoute et de leur disponibilité.

Philippe BENASSAYA

Conseiller départemental des Yvelines

Maire de Bois d'Arcy

Vice-Président Habitat et Politique de la Ville - Versailles Grand parc

Le CAUE propose une connaissance actualisée du territoire départemental qu'il met au service des projets de transformation, d'aménagement ou de construction.

CONNAÎTRE

... LE PATRIMOINE DE SEINE AVAL

Depuis 5 ans, le diagnostic patrimonial, urbain et paysager identifie les traces encore visibles des patrimoines qui font l'identité singulière de la Seine aval.

En 2016, l'ensemble des connaissances patrimoniales du CAUE portant sur les 73 communes de la **communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise** a été mobilisé pour alimenter :

- le **PLU Intercommunal** en train de s'écrire
- le projet **SPÔTT** (contrats de structuration de pôles touristiques territoriaux) porté par la CCI Versailles.

Présentation de la démarche « Autour du Louvre Lens » par les acteurs du projet, le 7 avril à la CCIV, 35 participants.

CONNAÎTRE

... LE PATRIMOINE DE MANTES-LA-JOLIE

En 2016 et 2017, la ville de **Mantes-la-Jolie** fait l'objet du diagnostic architectural, urbain et paysager mené par le CAUE et le service des patrimoines et de l'inventaire de la Région Ile-de-France et d'un inventaire complet mené par la Région.

Le CAUE amplificateur de projets

Le film **Palimpsestes** est un documentaire/fiction expérimental - confié aux réalisateurs Florent Tillon et Hélène Magne - initié par le CAUE et subventionné par la DRAC et la Région en relation avec la ville de Mantes-la-Jolie. Il s'imprègne de l'arpentage du diagnostic et restitue Mantes et son territoire.

La DRAC s'est intéressée au film pour sa co-construction avec un projet scientifique (le diagnostic patrimonial, urbain et paysager de Mantes-la-Jolie et plus largement de la Seine aval, l'inventaire de la ville de Mantes-la-Jolie), un projet culturel avec les structures culturelles et les lieux d'enseignement du territoire (le Chaplin, le C12, le musée de l'Hôtel Dieu, le Château éphémère, les écoles primaires, collèges, lycées,...). Il fait se rencontrer les arpenteurs, les penseurs, les acteurs, les habitants et les fantômes du territoire.

Le CAUE au cœur de la recherche scientifique

Un travail de recherche en master 2 d'histoire des sciences et des techniques sous la direction d'Anne-Françoise Garçon, a permis de retracer les mutations permettant de faire évoluer la notion de patrimoine, une donnée dynamique au service des projets.

CONNAÎTRE

3030 HEURES SOIT 18 % DU TEMPS DE L'ÉQUIPE
2200 CONSULTATIONS MENSUELLES DU SITE
511 ABONNÉS SUR TWITTER

CONNAÎTRE

... LE NOUVEL ESPACE DOCUMENTAIRE DU CAUE

Grande pièce lumineuse, largement ouverte au public !

- Très régulièrement actualisé, le **site internet** permet de situer les actions en cours, d'accéder aux informations thématiques yvelinoises ou réglementaires et de retrouver l'ensemble des interventions du CAUE (billets, documents techniques, vidéos...).
- Un nouveau « Scoop It », **panorama de la presse** locale et régionale, est accessible depuis le site du CAUE.
- **RES'AUE**, le portail des **CAUE d'Ile-de-France** offre une vitrine régionale des documentations des CAUE ainsi que des dossiers thématiques.
- L'actualité du CAUE est sur Twitter et Facebook.

CONNAÎTRE

... LE LOGEMENT EN ILE-DE-FRANCE

Piloté par les **CAUE d'Ile-de-France** avec l'appui de la DRAC depuis 2005, l'**observatoire de la qualité du logement** en Ile-de-France permet de valoriser des opérations franciliennes par des visites et des analyses détaillées, d'organiser des séminaires et de proposer des cahiers thématiques.

Quatre nouveaux cahiers sont proposés : « Le logement en question » :

- 1 - Quelles conditions préalables à la qualité architecturale ?
- 2 - Quelle insertion à l'échelle urbaine ?
- 3 - Quels espaces collectifs pour l'habitat ?
- 4 - Comment repenser les espaces du logement ?

Au particulier, à la commune, comme à l'intercommunalité qui le sollicite, le CAUE apporte un conseil contextualisé, sur mesure et/ou sur la durée.

CONSEILLER

... LES PARTICULIERS

Les architectes du CAUE reçoivent les particuliers sur rendez-vous pour un conseil personnalisé dans les locaux du CAUE. Des conseils sont aussi donnés par téléphone et par courriels dans le cas de recherches de documents adaptés.

CONSEILLER

... LES COMMUNES POUR DES CONSEILS SIMPLES

Par exemple, évaluer l'impact d'un bâtiment sur le quartier au stade du permis de construire, discuter avec un architecte et son promoteur d'un projet de logements collectifs en amont, valoriser un terrain en friche... : **Auffreville-Brasseuil**, **Boinvilliers**, **Carrières-sur-Seine**, **Châteaufort**, **Feucherolles**, **Fontenay-le-Fleury**, **Moisson**.

CONSEILLER

... LORS DES JURYS DE CONCOURS ET CONSULTATIONS

Les communes d'**Andrécy** pour deux équipements scolaires, **La Celle-Saint-Cloud** pour la transformation du cœur de ville, **Le Pecq** pour la reconstruction d'un groupe scolaire et l'extension du local jeunes, **Saint-Cyr-l'Ecole** pour la rénovation reconstruction d'un ensemble scolaire, le réaménagement du square associé et la reconstruction d'une maison de quartier.

Le bailleur social Immobilière 3F, à **Coignières** pour la restructuration et l'extension d'une résidence sociale de 300 logements, aux **Clayes-sous-Bois**, la réhabilitation de 383 logements en site occupé, à **Le Port-Marly**, la réhabilitation de 232 logements et à **Saint-Arnoult-en-Yvelines** pour la construction de 55 logements.

Le Conseil départemental des Yvelines pour la construction d'un nouveau collège à **Mantes-la-Jolie** et la conception réalisation de la restructuration complète du lycée international en milieu occupé à **Saint-Germain-en-Laye**.

La SEM Yvelines aménagement et la SEM 92 pour la maîtrise d'œuvre urbaine du quartier Rouget de Lisle de **Poissy** et pour la restructuration de la dalle Louvois à **Vélizy-Villacoublay**.

L'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles pour la restructuration du pavillon des Suisses.

CONSEILLER - ACCOMPAGNER

4421 HEURES SOIT 27 % DU TEMPS DE L'ÉQUIPE
250 PARTICULIERS

43 COMMUNES ET LES 73 DE LA CU GPS&O

CONSEILLER

... EN APPORTANT UNE EXPERTISE

- à la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) et à la commission départementale de la nature et des sites (CNDPS), organisées par la préfecture des Yvelines

- aux communes de **Saint-Germain-en-Laye** pour son secteur sauvegardé et **Andrécy** pour son AVAP

- au **Conseil national des villes d'art et d'histoire**, du ministère de la culture,

- au **Conseil régional des jardins remarquables** de la DRAC Ile-de-France,

- lors de l'appel à projets «100 quartiers innovants et écologiques» pour la Région Ile-de-France,

- au Conseil départemental des Yvelines pour le concours des **Villes et villages fleuris**.

ACCOMPAGNER

... LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'ESPACES PUBLICS

Achères : réflexion préalable et aide au choix d'un programmiste pour la transformation du Sax, équipement de musiques actuelles créé sous Banlieue 89.

Auffreville-Brasseuil : restructuration de l'école, suivi du projet.

La Celle Saint-Cloud : aide à l'élaboration du cahier des charges et au choix de l'équipe pour la restructuration et la densification du nouveau centre-ville.

Dammartin-en-Serve : réflexion préalable, élaboration du cahier des charges et choix d'un paysagiste pour l'aménagement du centre-bourg, en collaboration avec Ingénier'Y.

Hermeray : réflexion préalable à la construction d'une salle des fêtes.

Les Mesnuls : accompagnement pour la construction de logements sociaux (bailleur FREHA) dans un site patrimonial remarquable.

Orgerus : réflexion préalable sur la transformation des équipements et sur les espaces publics.

Poigny-la-Forêt : construction des ateliers communaux en lisière de forêt, suivi du projet.

Poissy : conseil aux particuliers avec le service instructeur.

Saint-Illiers-la-Ville : accompagnement de la transformation d'une longère en restaurant, d'une épicerie et école communale, l'aménagement des espaces publics et la construction de logements sociaux.

Syndicat Boinville-en-Mantois/Breuil-Bois-Robert : extension de l'école intercommunale, suivi du projet.

ACCOMPAGNER

... LES COMMUNES DANS LA SENSIBILISATION DES HABITANTS

Vélizy-Villacoublay : aide à l'élaboration d'une charte architecturale pour les particuliers.

Viroflay : élaboration d'un guide pratique « déclaration de travaux et permis de construire » pour les particuliers.

ACCOMPAGNER

... LES COLLECTIVITÉS DANS L'ÉLABORATION DE LEURS DOCUMENTS D'URBANISME

Regard architectural et urbain sur le territoire, aide à l'élaboration du cahier des charges et au choix de l'équipe de prestataires du PLU et conseil sur l'élaboration des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : **Emancé**, **Orphin**, **Raizeux**, et commande de 5 communes : **Adainville**, **Allainville-aux-Bois**, **Boinville-le-Gaillard**, **Orsonville**, **Sainte-Mesme**.

Dans le cadre du volet patrimonial du PLU intercommunal de la communauté urbaine du **Grand Paris Seine et Oise** (73 communes) : transmission de la connaissance du CAUE (diagnostic architectural, urbain et paysager de la Seine aval, architecture du XX^{ème} siècle), élaboration d'une stratégie intégrée avec tous les partenaires du patrimoine afin de fabriquer une culture commune, organisation de travaux d'étudiants avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée (patrimoine de la modernité et urbanisme réglementaire), formation des instructeurs de permis de construire.

ACCOMPAGNER

... SUR DES PROJETS À FORTS ENJEUX

- A la demande d'Haropa Ports de Paris, le CAUE a animé avec le CAUE 95 et le SMSO la concertation sur les sujets dits connexes (déplacements, loisirs, paysage, patrimoine, environnement) au port Seine métropole ouest (PSMO), futur port d'Achères. Les huit moments proposés - un atelier d'étudiants en master du département géographie de l'université de Cergy-Pontoise (19 février), 2 promenades (18 et 26 mars), 2 croisières (les 11 et 19 mars) et 2 tables rondes (15 et 22 mars) - ont réuni plus de 200 habitants. 800 propositions ont été recueillies et présentées le 2 avril lors d'une journée de restitution à Conflans-Sainte-Honorine.

Les 2 CAUE ont été invités à participer également au conseil partenarial organisé par Haropa Ports de Paris réunissant les communes de **Conflans**, **Andrécy**, **Achères**, les associations locales et les exploitants actuels du site du futur port.

Le CAUE est aussi associé à la concertation sur la charte architecturale et paysagère du port.

- A la demande de l'Etablissement public d'aménagement Paris Saclay et de la commune de **Versailles**, animation d'une après-midi de concertation sur la future **ZAC de Satory**, le 28 janvier, 70 participants.

- A la demande de l'Etablissement public d'aménagement Paris Saclay participation au comité de suivi de l'accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine pour le projet urbain autour de la halle Freyssinet à **Trappes** et du dialogue compétitif de maîtrise d'œuvre urbaine du secteur Saint-Quentin Est à **Guyancourt**.

Le CAUE propose des actions de sensibilisation, de formation, et des apports méthodologiques visant la création d'une culture commune.

ECHANGER

... AVEC LES ÉLUS

- Les **soirées-débat PLU** : dans une dynamique participative, les participants bénéficient des apports méthodologiques du CAUE, d'un témoignage et de temps de discussion.

«**Comment monter de petites opérations de logements de qualité dans les communes rurales ?**» avec pour témoin, Jean-Pierre Zannier, maire de Raizeux.

Soirées à **Boinville-le-Gaillard** (24 mars), **Maule** (12 mai) et **Émancé** (4 octobre), avec les élus d'**Ablis**, **Allainville-aux-Bois**, **Andelu**, **Bazemont**, **Boinville-le-Gaillard**, **Chavenay**, **Émancé**, **Hermeray**, **Maule**, **Mareil-sur-Mauldre**, **Orcemont**, **Orphin**, **Orsonville**, **Poigny-la-Forêt**, **Saint-Hilarion**, **Saint-Nom-la-Bretèche**, **Saint-Martin-de-Bréthencourt** et **Sainte-Mesme**.

«**Comment s'appuyer sur les spécificités des territoires ruraux pour nourrir le projet communal ?**» avec pour témoin Blandine Cain, fondatrice de l'espace de coworking de Méré.

Soirée à **Saint-Hilarion** (8 décembre), avec les élus de **Hermeray**, **Mittainville**, **Orcemont**, **Raizeux** et **Saint-Hilarion**.

- Conférence de Pierre-Yves Guiheneuf sur la concertation lors de l'**assemblée générale du CAUE**, à **Bois d'Arcy**, le 14 juin, 65 participants.

- Stand et participation aux tables rondes aux **universités des maires** des Yvelines, organisées par l'UMY, le 12 octobre.

ECHANGER

... AVEC LES PROFESSIONNELS DU PATRIMOINE

- Organisation et animation avec la DRAC de 2 journées d'échanges entre **les CAUE d'Ile-de-France** et les architectes des bâtiments de France sur **la transformation de la métropole**, 6 juin et 24 octobre, 35 participants.

ECHANGER

... SUR DES THÉMATIQUES

- La **CYTé** : le réseau énergie-climat 78, copiloté par des acteurs départementaux, régionaux et le CAUE, a laissé place à la Communauté Yvelinoise de Transition Énergétique, chargée par le Préfet de Région d'accompagner les collectivités et de faciliter la réalisation de leur plan climat air énergie territorial (PCAET) ainsi que l'opérationnalité des projets associés. Première rencontre le 22 novembre, 50 participants.

- **Commerces en ville** : initiées par le CAUE, réunions animées par la DDT permettant à tous les acteurs concernés, dont les membres experts de la CDAC, d'échanger. 4 février, 9 juin, 13 octobre, 28 participants.

- **PLU 78** : réunion par le CAUE des acteurs départementaux afin de croiser les pratiques et d'enrichir les documents d'urbanisme notamment sur le nouveau règlement du PLU (DDT, les 2 PNR, Ingénieur Y, les techniciens des intercommunalités...).

ECHANGER - SENSIBILISER - FORMER

2158 HEURES SOIT 13 % DU TEMPS DE L'ÉQUIPE

219 JOURNÉES STAGIAIRES

SENSIBILISER

... LES HABITANTS ET LES PROFESSIONNELS

- Lors **Journées européennes du patrimoine**, visite du cœur de ville d'**Achères**, 17 septembre, 60 participants.

- **Mardi du CAUE**, visite de logements sociaux dans le quartier de la Coudraie à **Poissy**, confort thermique et confort d'habiter, 20 participants.

- Lors du **Mois de l'architecture**, animation d'une table-ronde sur l'architecture de la Lanterne de **Rambouillet**, 11 juin, 60 participants et visite du pavillon Dufour du château de **Versailles**, 30 participants.

- Le **concours Maison économe** organisé par les espaces de l'énergie Énergies solidaires et ALEC SQY, associe le CAUE pour primer tous les ans des particuliers construisant ou réhabilitant pour eux-mêmes un habitat associant démarches architecturale et énergétique intéressantes.

- **Exposition sur les paysages** de la boucle de Moisson proposée à demeure par le CAUE et le service de l'inventaire et des patrimoines de la Région Ile-de-France dans le gîte de **Moisson**.

SENSIBILISER

... LE JEUNE PUBLIC, ACTEUR DE DEMAIN

- **Les classes de ville** : depuis 2009, le CAUE propose aux écoles d'**Achères** des apprentissages fondamentaux pour se repérer dans l'espace, dans le temps et aviver le regard sur l'espace quotidien. Six séances par classe à l'école Louis Juvet (CP, 25 élèves et CE1, 26 élèves), l'école Henri Wallon (CE1, 27 élèves) et l'école Irène Joliot-Curie (CE2, 26 élèves) soit 104 élèves. Et rencontre de 6 enseignants désirant s'investir, en janvier.

- Deux interventions au lycée Jean Monnet de **La Queue-les-Yvelines**, sur la découverte des métiers de l'architecture et de l'urbanisme, et l'histoire des utopies urbaines (2 classes de seconde) soit 68 élèves.

- Lors du **Mois de l'Architecture** et la **Semaine des HLM** en juin, visite et atelier dans le quartier de Beauregard à **Poissy** avec les bailleurs sociaux Vilogia et Soval (30 adultes et 30 enfants).

- Depuis plus de 10 ans, **les CAUE d'Ile-de-France** organisent les Enfants du Patrimoine, la veille des Journées européennes du Patrimoine : en 2016, le CAUE a organisé les visites du Lycée Jean Perrin de **Saint-Cyr l'École** et du lycée Corneille de **La Celle Saint-Cloud**, avec les architectes maître d'œuvre des réhabilitations. 14 classes soit 357 élèves.

Enfants du Patrimoine : 35 968 connexions sur le site régional et participation globale de 14 693 élèves sur 245 sites.

Par la création d'outils innovants, par des actions de communication, le CAUE nourrit les projets en amont de leur conception.

FORMER

... LES ENSEIGNANTS

- Stage de 3 jours « **Architecture, urbanisme et développement durable** », 20 enseignants de toutes disciplines de collèges et lycées, 5, 7 et 8 avril. Visites, ateliers et cours théoriques.

FORMER

... LES PROFESSIONNELS ET PERSONNELS DE COLLECTIVITÉS

- «**La concertation en urbanisme et aménagement**», pour le personnel des CAUE, 15 stagiaires, 3 jours en novembre.

- «**Voir et comprendre l'architecture**» pour tout public non architecte, organisé pour la quatrième fois avec le CAUE 75, 19 stagiaires, 6 jours en octobre. Visites, ateliers et cours théoriques.

FABRIQUER

1237 HEURES SOIT 18 % DU TEMPS DE L'ÉQUIPE

FABRIQUER

... LA COMMUNICATION DU CAUE

De **nouveaux supports** (fiches, dépliant, journal de l'année), mis en œuvre selon une nouvelle charte graphique, sont distribués à chaque manifestation.

FABRIQUER

... DE NOUVELLES PUBLICATIONS

- **Les Retours d'expériences**, pour donner envie de faire : une collection de 7 carnets rend compte de la démarche de conseil des architectes du CAUE auprès des élus et des particuliers. Les 4 derniers : « Construire en fond de parcelle », « Construire une surélévation », « Construire la mémoire des lieux », « Construire un projet ensemble », 20p.

Accessible en ligne, sur le site du CAUE.

- «**A vos mares ! Prendre en compte les mares dans les projets d'aménagement communaux**» : la Société nationale de protection de la nature (SNPN) et **les CAUE d'Ile-de-France** invitent à réfléchir à la valorisation de cet élément tant patrimonial que vivant. Guide à l'usage des collectivités territoriales, 24 p.

- Fiches «**La concertation en urbanisme et aménagement**» et «**le PLU intercommunal, un outil en faveur du développement durable**», produites par l'Atelier Urba national animé par le CAUE 78, 6 p chacune.

- Participation à l'ouvrage «**Concevoir et construire une salle polyvalente**», Sonia Ocello-Mauvoisin, éditions du Moniteur, 320 p.

FABRIQUER ... DES VIDÉOS

- **15 interviews** de personnalités du département illustrent l'Atlas départemental des paysages des Yvelines. Une innovation du CAUE 78 ! A voir sur le site de l'Atlas.

- **La Minute métropole** : 60 interviews produites par **les CAUE d'Ile-de-France** donnent la parole à des acteurs de la société civile particulièrement innovants et qui s'adaptent aux changements en cours.

- Les visites et débats des **Mardis du CAUE** à retrouver sur le site pour ceux qui n'auraient pas pu s'y rendre (avec programmes, retours et documents techniques)

- Pour illustrer «**la nature en ville**» à l'occasion de la remise des prix du concours **Villes et villages fleuris** du conseil départemental.

A retrouver sur le site du CAUE.

Les paysages des Yvelines sont riches et diversifiés mais fragiles.

La prise de décision en matière d'aménagement et de construction est de plus en plus complexe dans un monde en profonde mutation au plan de l'environnement et des modes de vie.

Travailler au plus près des habitants devient une nécessité.

Toute intervention « ordinaire », de nature à changer la vie des habitants, requiert une maîtrise d'œuvre de qualité.

Les CAUE sont des associations créées par la Loi sur l'architecture de 1977, dont on fête en 2017 les 40 ans.

Avec un financement singulier : une part de la taxe départementale d'aménagement payée par les particuliers, les promoteurs et les bailleurs sur tout m² construit.

92 CAUE : seul réseau à assurer une couverture nationale de conseils et de sensibilisation sur la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement, du paysage et du patrimoine en France.

LE CAUE 78 PROPOSE :

- Une connaissance fine du territoire, actualisée sur le terrain au contact du très grand nombre de communes et de particuliers accompagnés depuis près de 40 ans.

- Les compétences avérées d'une équipe composée d'architectes, d'urbanistes, d'un paysagiste, d'une journaliste, d'une documentaliste, d'une chargée de développement durable et d'une assistante dont les actions visent à améliorer le cadre de vie des habitants en apportant connaissances et savoir-faire dans l'accompagnement de projets d'architecture et d'urbanisme.

- Un rôle de conseil et de sensibilisation que le CAUE est seul à exercer à l'échelle de l'ensemble du département avec pour objectif la préservation des paysages et du patrimoine yvelinois dans le respect de l'intérêt public.

- L'indépendance de la structure, une particularité souvent évoquée par les élus, professionnels et habitants qui sollicitent le CAUE.

AXE 1

LA VALORISATION DES OPÉRATIONS ET DU PATRIMOINE YVELINOIS

Enrichir les projets, sensibiliser tous les publics, donner envie de faire.

Déjà acquis : pour tous les publics sont proposées des ressources en ligne ou au centre de documentation (sur l'architecture du XX^{ème} siècle, le logement, le paysage, l'urbanisme, etc.), des apports de méthodes et de données dans les groupes de travail thématiques (commerce, CYTé, PLU, logement).

A partir de 2017, le CAUE propose également de mettre en œuvre :

• quatre Grands Rendez-vous annuels sur la transformation du territoire

• sa participation lors d'évènements partenariaux :

- visites de collèges lors des Enfants du patrimoine (CD, CAUE d'Ile-de-France)
- visites du parc du peuple de l'herbe à Carrières-sous-Poissy (CD et GPS&O)
- journée Atlas des paysages à Mantes-la-Jolie (DRIEA, DDT, et CD)

• sa participation au palmarès des Villes et Villages Fleuris (CD)

• des formations pour techniciens territoriaux et enseignants (les CAUE d'Ile-de-France)

• une action phare, CAUE 78 et CAUE 92, sur les formes urbaines et les paysages des 2 départements, en 2018

• un palmarès départemental (CD, FFB et autres partenaires) en 2019

AXE 2

UNE OFFRE À DESTINATION DES INTERCOMMUNALITÉS

Croiser des compétences, réfléchir à plusieurs, enrichir les projets à la grande échelle.

Déjà acquis : le CAUE développe des soirées débats autour du PLU, à destination des élus, sur la construction de logements en milieu rural. Il accompagne la CU GPS&O dans l'intégration des données patrimoniales dans son PLU intercommunal et Versailles Grand Parc dans la déclinaison de la Trame Verte et Bleue sur le terrain. Il participe aux réflexions sur la mise en place du nouveau règlement dans les PLUi du GPS&O et de la SQY.

A partir de 2017, le CAUE propose également de mettre en œuvre :

• afin de couvrir l'ensemble du département, des permanences de conseil aux particuliers avec les services instructeurs des intercommunalités rurales, sensibilisés à cette occasion.

• des soirées-débats sur d'autres thématiques : le projet citoyen, l'Atlas des paysages, la biodiversité.

AXE 3

L'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE DES PROJETS

Avoir un architecte ou un paysagiste avec soi, découvrir et prendre en compte les qualités d'un site

Déjà acquis : le CAUE tient des permanences de conseil à l'attention des particuliers.

Il accompagne les communes dès l'amont de leurs projets.

Il apporte son expertise et rend des avis lors de jurys de concours et de commissions départementales.

A partir de 2017, le CAUE propose également de mettre en œuvre :

• la transmission d'un regard porté sur le territoire communal au conseil municipal, à partir des études existantes et d'une visite de terrain, suivie d'une présentation aux habitants

• pour améliorer la qualité des projets :

- l'élaboration de recommandations architecturales et paysagères sur le site proposé
- des visites de projets similaires avec rencontres de maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre
- un accompagnement dans le choix des maîtres d'œuvre par procédures restreintes avec rencontre des architectes
- le suivi de la qualité tout au long de la démarche.

• la sensibilisation des habitants pour qu'ils soient acteurs de la vie communale et éviter d'éventuels recours : les jurys citoyens.

NOUVEAUTÉ !

UNE OFFRE SPÉCIFIQUE AUX ADHERENTS

- la participation aux jurys et aux consultations,
- 2 temps conviviaux annuels avec visites privées de sites,
- des Moments Juridiques sur le droit de l'urbanisme, de l'aménagement et des marchés publics,
- des articles pour les journaux communaux.

ADMINISTRATION

4414 HEURES SOIT 27 % DU TEMPS DE L'ÉQUIPE
DONT 1588 HEURES CONSACRÉES AU DÉMÉNAGEMENT

RECETTES 2016

Le CAUE est financé à 87 % par la taxe d'aménagement et à 13 % par des participations des collectivités ou partenaires, et les adhésions. Soit pour 2016 : 920 003 €.

LA TAXE POUR LE FINANCEMENT DU CAUE

Son taux, voté à 0,2 par le conseil général à la création du CAUE en 1979, a été augmenté à 0,3 par l'assemblée départementale le 26 mars 2010 avec application le 1er mai 2010, afin de permettre un développement des actions.

Au 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement (TA) a remplacé l'ensemble des taxes d'urbanisme. Sa part départementale a été votée par le conseil départemental en novembre 2011 au taux de 1,3, dont 0,3 pour financer les activités du CAUE.

En 2014, le rendement de la taxe pour le CAUE a été de 865 569 €, inférieur à 2013 (891 796 €) et bien moindre qu'en 2012 (1 346 318 €). Les causes en sont la mise en place de la nouvelle taxe avec le logiciel Chorus par le ministère de l'écologie dans toute la France, beaucoup plus complexe que précédemment. De nombreuses réunions ont été nécessaires au niveau national, régional et départemental pour en comprendre les blocages. L'Etat avait assuré que l'année 2015 devrait permettre un retour à la fluidité des versements. Ce fut le cas puisque le CAUE a perçu 1 738 395 €, rattrapant ainsi les deux années précédentes.

Pour l'année 2016, le conseil départemental a affecté une somme forfaitaire de 800 000 € au CAUE. Le 16 décembre 2016, l'assemblée départementale a voté un taux à 0,13 se mettant en conformité avec la demande du Préfet des Yvelines. Soit un taux bien inférieur aux années précédentes, représentant une rentrée de 800 000 €.

LES ADHÉSIONS

Depuis 1997, il est proposé aux communes, intercommunalités et autres institutions d'adhérer au CAUE. En 2014, l'adhésion a été ouverte aux particuliers et aux professionnels individuels.

L'adhésion représente un soutien aux actions que mène le CAUE. Elle devient obligatoire dès lors qu'une convention impliquant une participation financière est passée ou pour une participation aux jurys de concours. Le produit s'élève en 2016 à 36 630 € pour 89 adhérents.

LES CONVENTIONS

Des conventions d'accompagnement sont passées entre le CAUE et les collectivités ou tout autre partenaire. Elles sont réalisées en coordination avec ces structures et couvrent une partie des frais engagés. Ce mode d'indemnisation permet de répondre aux demandes multiples qui sont faites. 76 800 € ont été perçus à ce titre en 2016.

23 conventions sont en cours, dont 8 nouvelles et 12 soldées en 2016.

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Des actions sur des sujets particuliers ainsi que les formations sont autofinancées : le projet Palimpsestes mené à Mantes-la-Jolie est financé sur 4 ans (2015/2018) par la DRAC Ile-de-France pour 200 000 € répartis entre la coordination du CAUE, le film et les actions des partenaires culturels locaux.

En 2016, les actions spécifiques sont bénéficiaires pour 4830 €.

CHARGES 2016

Les salaires sont la charge principale : 71,5%. Les 28,5 % restants étant répartis entre impôts et taxes, services extérieurs et communication. Soit pour 2016 : 1 232 691 €.

L'ÉQUIPE

L'équipe est composée de 12 professionnels, soit 10 équivalents temps plein, tous salariés en CDI. Un remplacement de congé de maternité a permis de garder les forces de travail pendant l'année.

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, directrice, architecte et urbaniste

Annick MARTINAT, assistante de direction

Cécile VAROQUIER, documentaliste, animatrice site et réseaux sociaux

François ADAM, paysagiste et vidéaste

Pascale d'ANFRAY-LEGENDRE, architecte, urbaniste

Christelle BERGER, architecte

Philippe BROCHART, architecte en CDD du 04/01/2016 au 31/12/2016

Hélène BOUISSON, architecte

Annie BOYER, architecte

Pascale CZOBOR, chargée de mission développement durable

Anne DEMERLÉ-GOT, architecte, journaliste

Bruce PLANCKE, architecte

Didier RENARD, architecte

Deux vacataires complètent cette équipe selon les missions, en urbanisme et en sensibilisation vis-à-vis du jeune public : Laure GALIMARD, architecte, et Charlotte DESTOMBES, urbaniste.

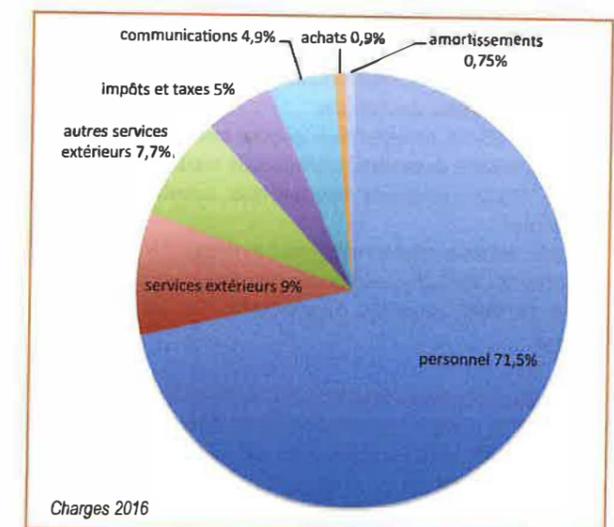
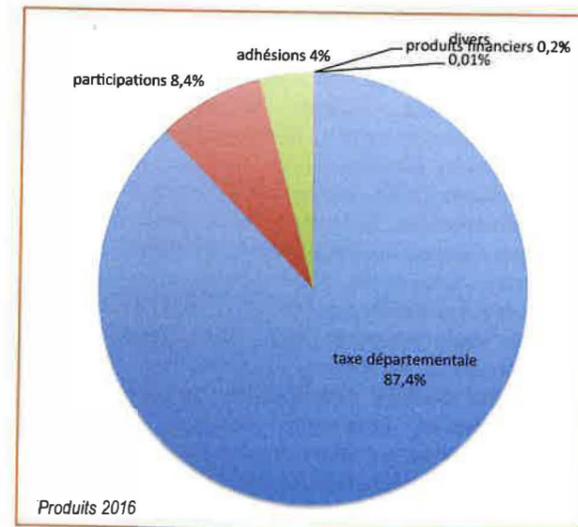
Le CAUE a aussi vocation à accueillir des étudiants stagiaires pour les mettre en situation, accompagnés par des conseillers : Tiphaine LE LIEPVRE, de l'INSA Blois, d'avril à juillet pour organiser de nouvelles soirées débats pour les élus ; Noémie RODRIGUES et Manon AURIERES de l'ENSA Versailles en juillet, pour participer à l'organisation des Enfants du patrimoine.

DÉMÉNAGEMENT AU 3 RUE DE FONTENAY

La recherche de nouveaux locaux, puis le suivi des travaux financés par le CAUE dans le bâtiment proposé par le conseil départemental, le tri des archives et leur numérisation, ont représenté un coût non négligeable : 30 000 € auxquels il faut ajouter 1588 heures soit 10 % du temps consacré à l'administration. Une convention d'occupation de mise à disposition de locaux appartenant au domaine privé du conseil départemental a été signée le 19 juillet 2016 pour une durée d'un an reconductible tacitement 9 ans.

Pour 203 m² à usage exclusif et 122 m² à usage partagé avec les autres occupants de la parcelle, le loyer et les charges se montent à 45 000 €.

Pour des recettes de 920 003 €, les charges s'élèvent à 1 232 691 €. Le résultat négatif de 312 588 € conduit à réduire le fonds de roulement à 761 886 € au 31/12/2016.



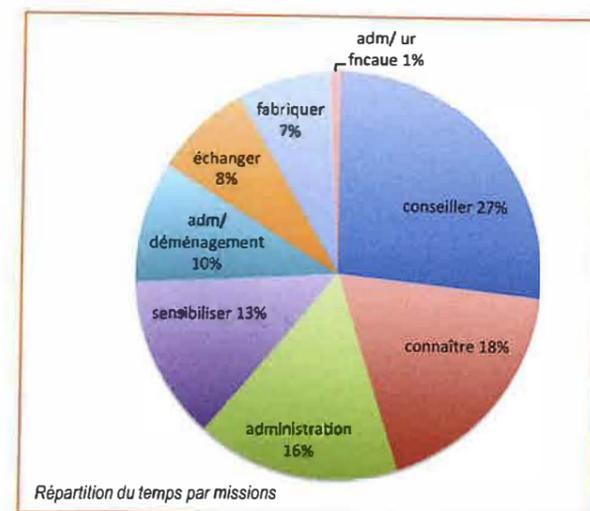
BUDGETS 2017 ET 2018

Le conseil départemental a voté en commission permanente le 24 mars 2017, un taux à nouveau à 0,13 pour l'année 2017, sur la base d'une dotation garantie sur le produit de la taxe d'aménagement de 800 000 €.

Cette baisse de budget pourrait conduire au licenciement d'une partie de l'équipe salariée dès 2018.

Dans ces conditions, le projet 2017/2019 ne pourra pas être mis en œuvre.

Le président et le conseil d'administration ont fait valoir auprès des élus et des services du conseil départemental l'intérêt de conserver une taxe à hauteur au moins à 0,18 afin de conserver les missions et le personnel du CAUE.



LE RÉSEAU DES CAUE

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CAUE

Association créée en 1980, la FNCAUE regroupe les CAUE représentés par leurs présidents. Depuis 2013, un travail collaboratif avec le réseau a été mis en place afin de repositionner les missions des CAUE dans le contexte législatif et institutionnel en mouvement. La mission de représentation des CAUE auprès des ministères et des partenaires nationaux a été soutenue lors des débats sur :

- la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (Art. L. 232-2.), les CAUE entrent dans le code de l'environnement (Article L222-1) et dans le code de l'énergie
- la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, reconnaissant le réseau des paysagistes conseillers de CAUE comme l'un des premiers de France.
- la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, donnant de droit au CAUE la mission de formation des élus.

LES CAUE D'ILE-DE-FRANCE

Les 8 CAUE d'Ile-de-France sont fédérés en association afin de mutualiser compétences, moyens et actions. L'ensemble compte une centaine de professionnels.

Trois conseils d'administration et une assemblée générale sont organisés par an. Les directeurs se réunissent mensuellement pour coordonner collégialement les actions et les délégations dans les instances régionales. Une journée des personnels en juin a permis d'échanger sur les actions à l'échelle métropolitaine.

Les principales actions régionales, pour certaines soutenues par la DRAC Ile-de-France, sont l'Observatoire régional de la qualité architecturale du logement, le Mois de l'architecture, les Enfants du patrimoine, l'outil documentaire RES'AUE, la Minute métropole, les formations, le fichier de contacts mutualisé.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentants des collectivités locales désignés par le Président du conseil départemental des Yvelines

Philippe BENASSAYA, conseiller départemental, maire de Bois d'Arcy
Marcelle GORGUES, conseillère départementale, maire de Port-Marly
Laurence TROCHU, conseillère départementale, conseillère municipale de Guyancourt

Karl OLIVE, conseiller départemental, maire de Poissy

Jean-Michel FOURGOUS, conseiller départemental, maire d'Elancourt
Elisabeth GUYARD, conseillère départementale, 1er maire adjoint de Fourqueux

Membres de droit représentant les services de l'Etat

Bruno CINOTTI, directeur départemental des territoires
Serge CLEMENT, directeur académique des services de l'éducation nationale des Yvelines
Paul TROUILLOUD, chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Représentants des professions concernées, désignés par le Préfet

Anne BOUCHE-FLORIN, architecte DESA et urbaniste OPQU
Daniel TARAVELLA, président de la fédération française du bâtiment Yvelines
Henry CHESNOT, architecte
Pierre-Etienne MINY, président du syndicat des architectes des Yvelines

Personnes qualifiées désignées par le Préfet

Yann FRADIN, directeur général de l'association Espaces
Vincent PIVETEAU, directeur de l'école nationale supérieure du paysage de Versailles

Membres élus par l'assemblée générale

Samuel JOLIVET, directeur de l'office pour les insectes et leur environnement
Claire LEBERT, directrice des projets 78 à l'EPA Paris-Saclay
Christine TOUSSAINT DU WAST, conseillère municipale déléguée à l'urbanisme des Mesnuls
Jacques PIQUET, maire adjoint de Rambouillet délégué à l'urbanisme
Philippe NOYER, maire adjoint chargé de l'urbanisme à Rocquencourt

Représentant du personnel du CAUE 78, avec voix consultative

Pascale d'ANFRAY-LEGENDRE, architecte urbaniste conseiller

Les membres du bureau

Philippe BENASSAYA, président
Laurence TROCHU, vice-présidente
Marcelle GORGUES, vice-présidente
Philippe NOYER, trésorier
Paul TROUILLOUD, secrétaire
Henry CHESNOT, vice-président
Vincent PIVETEAU, vice-président

LES ADHÉRENTS

Communes Achères, Adainville, Aigremont, Allainville-aux-Bois, Andrézy, Aubergenville, Auffargis, Auffreville-Brasseuil, Bailly, Bazemont, Bazoches-sur-Guyonne, Boinville-en-Mantois, Boinville-le-Gaillard, Bois d'Arcy, Bonnelles, Breuil-en-Vexin, Buc, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chatou, Choisel, Civry-la-Forêt, Clairefontaine-en-Yvelines, Conflans-Sainte-Honorine, Dammartin-en-Serve, Ecqueville, Emancé, Evécquemont, Freneuse, Goupillières, Grosrouvre, Guerville, Hermeray, Houilles, Issou, L'Etang-la-Ville, La Celle-Saint-Cloud, La Falaise, Les Loges-en-Josas, Les Mesnuls, Les Mureaux, Longnes, Mantes-la-Jolie, Marly-le-Roi, Maule, Maurecourt, Méré, Mézy-sur-Seine, Millemont, Moisson, Montainville, Morainvilliers, Neauphle-le-Vieux, Neauphlette, Orgerus, Orphin, Orsonville, Paray-Douville, Poigny-la-Forêt, Poissy, Raizeux, Rambouillet, Rennemoulin, Richebourg, Rocquencourt, Rolleboise, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Cyr-l'Ecole, Saint-Illiers-la-Ville, Saint-Lambert-des-Bois, Sainte-Mesme, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay, Verneuil-sur-Seine, Versailles, Viroflay.

Intercommunalités CU GPS&O (communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise), communauté de communes Gally-Mauldre, SIVS Breuil-Bois-Robert/Boinville-en-Mantois.

Structures EPAPS (Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay), Ingénier'Y, Haropa Ports de Paris,

Bailleurs Immobilière 3F, ESH du Val de Seine SOVAL.

Associations ADIL 78 (agence départementale d'information sur le logement des Yvelines), ALECSQY (agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines), association Espaces, CADEB (collectif d'associations de défense de l'environnement de la boucle de Montesson), OPIE (Office pour les insectes et leur environnement), association Plaine d'Avenir, Richebourg Patrimoine et nature, Vieilles maisons françaises.

Particuliers et professionnels Henry CHESNOT, Catherine GONNEAU, Marie ROS-GUEZET, Laurence TROCHU, Juliette VERNEREY, avocate.